



# ***Bulletin municipal 2025***



## **Contacts Mairie**

Une question particulière ? Besoin de renseignements ?

Par téléphone au **05-61-90-03-17**

Consultez le site internet : **<https://mairiedebax.fr>**

Vous pouvez nous écrire à l'adresse mail **[secretariat@mairiedebax.fr](mailto:secretariat@mairiedebax.fr)** ou nous rendre visite lors des permanences de la Mairie qui sont assurées les vendredis après-midi de 15H à 18H.

## Le mot du Maire

*Chères Baxénnes, chers Baxéens,*

Je viens vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2025. Alors que la nouvelle année commence, permettez-moi de jeter un regard sur l'année 2024 qui vient de s'achever. Nous avons enfin pu achever les travaux du presbytère et poursuivre l'entretien de nos chemins communaux. Nous avons reçu le résultat officiel du recensement de la population de notre commune, qui compte maintenant 100 habitants, sans compter les nouvelles familles qui nous ont rejoints récemment, que je vous présenterai un peu plus loin dans ce bulletin.

Cependant, l'année 2024 se termine dans un contexte d'incertitude sans précédent en raison de l'instabilité politique dans laquelle notre pays, comme vous le savez, est plongé. Pour la première fois, l'État commence l'année sans budget après que le déficit des comptes de la nation ait atteint un niveau inquiétant. Tout cela a des conséquences sur nos collectivités, car nous nous attendons à une baisse des dotations de l'état.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à une incertitude budgétaire. Cependant, le sérieux avec lequel le conseil municipal a géré les finances me permet de vous garantir qu'en 2025, il n'y aura aucune hausse d'impôt pour la commune et que nous pourrons poursuivre nos investissements, notamment avec le lancement de la création du local technique prévu pour le mois de mars, ainsi que notre soutien aux différentes associations qui animent notre village au-delà de nos contrées.

Je tiens à remercier chaleureusement le conseil municipal et toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre commune.

[La municipalité de Bax vous convie aux traditionnels vœux du Maire, qui se dérouleront à la salle des fêtes le samedi 25 janvier à 19h.](#)

Chers Baxénnes et Baxéens, je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une très belle année 2025.

*Monsieur Le Maire,*

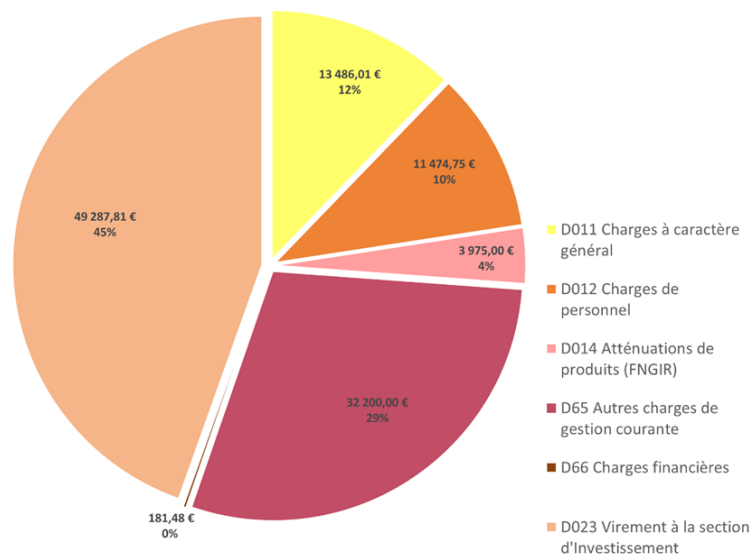
Jean-Marc MANFRIN\_

# Budget communal 2024

## FONCTIONNEMENT

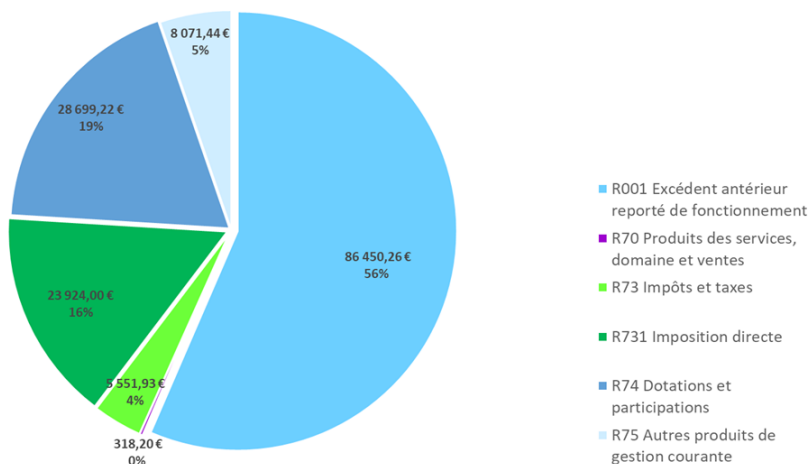
Le budget voté par le conseil municipal demeure un budget prévisionnel. La présentation de ce budget a été validée par la Préfecture et la Direction des Impôts. Comme vous pouvez le constater dans le premier graphique, nous avons décidé de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024



Les objectifs du conseil municipal demeurent inchangés : nous aspirons à une gestion saine et mesurée du budget. Il est de notre responsabilité d'assurer la pérennité de notre commune et de veiller à l'entretien de notre patrimoine tout en générant un autofinancement solide.

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024



Afin de faire preuve de transparence, nous souhaitons vous communiquer les dépenses prévues pour la scolarisation des enfants ainsi que les subventions accordées aux associations.

Pour chaque enfant de Bax scolarisé dans une école élémentaire d'un village voisin, la commune contribue naturellement aux frais de fonctionnement des communes accueillant ces enfants. Pour Montesquieu-Volvestre, un montant de 850 € est versé par enfant (coopérative scolaire incluse). Pour la commune de Latrape, le montant est de 1 050 € par enfant. Le montant total s'élève donc à 8 400 €, auquel s'ajoute une participation supplémentaire de 50 € par enfant pour la coopérative scolaire. De plus, une subvention supplémentaire de 150 € a été versée pour un projet pédagogique d'aquaponie. Ainsi, le montant total des frais de scolarisation s'élève à 9 950 € (compris dans la ligne « Charges à caractère général » du deuxième graphique), ce qui est tout à fait légitime.

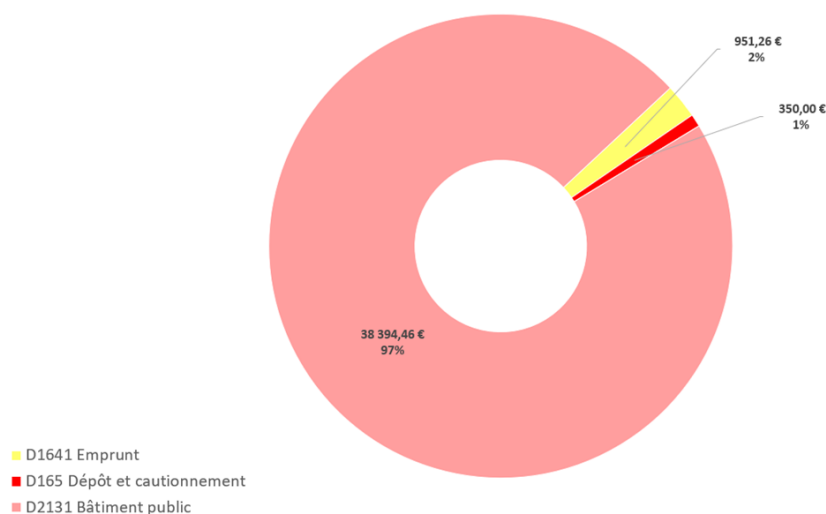
Pour information, les frais de scolarisation pour 2025 s'élèveront à 17 000 €.

Pour ce qui concerne les associations, vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des subventions accordées :

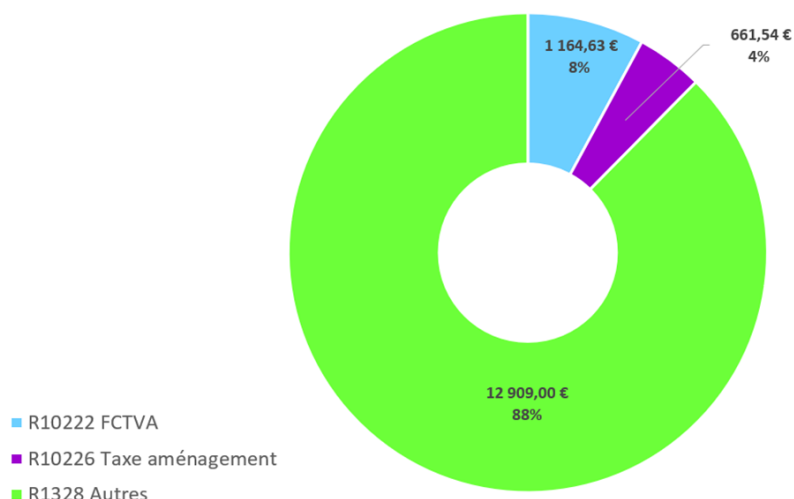
Bax Danse	400€
Comité des Fêtes	2 600€
Coopérative scolaire de Latrape	550€
ACCA de Bax	350€

## INVESTISSEMENT

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024



## RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024



## Travaux du logement du Presbytère

Comme évoqué dans le bulletin municipal de l'année précédente, le logement du Presbytère avait été reconnu insalubre suite à un contrôle de la Caisse d'Allocations Familiales et d'un contrôle de conformité.

Les travaux ont pu être réalisés courant 2024. Le montant des travaux s'élève à **38 394,46 € TTC**. Après la réunion publique, le logement pourra de nouveau être proposé à la location.

Fonds concours CCV (50% du montant total HT)	12 909,10€
Fonds propre de la commune	25 475.36€
TVA récupérable dans 2 ans	7 778.89
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>38 394.46€</b>

Tableau 2 : Détail des fonds pour réaliser les travaux

## Les travaux de la voirie

Nous pouvons citer trois grands projets d'aménagement menés en 2024 :

- Chemin de Patachou : reprise du revêtement de la chaussée.
- Chemin de Rivière de Sers : curage des fossés, mise en place d'un caniveau et reprise de la chaussée.
- Chemin de Souleya de Bises : curage des fossés et mise en place d'une couche d'usure de la chaussée.

## Projet à venir – Local de rangement

Les travaux débuteront au premier trimestre 2025. Ce local sera attenant à la salle des fêtes et il aura pour usage de stocker les tables, les chaises, les bancs et les congélateurs qui sont actuellement entreposés dans la salle des fêtes.

## Salle des fêtes

À la demande du SDIS et de la préfecture, nous avons dû procéder à un contrôle de conformité, dont le coût s'élève à 3 000 €. Le verdict est tombé : les aménagements ne sont pas conformes, notamment en ce qui concerne l'éclairage des sorties de secours, la peinture des portes intérieures qui ne permet pas de les distinguer des murs, ainsi que l'accessibilité des WC et des lavabos pour les personnes en situation de handicap. Nous devons attendre la commission de contrôle, qui se tiendra courant janvier, pour déterminer si l'accès au public pourra être maintenu ou non.

## Collecte des déchets

Nous souhaitons par ce présent document, vous rappeler les consignes de tri de nos ordures ménagères. Ci-après, le schéma récapitulatif.

**MÉMO-TRI**  
En *Volvestre*  
**TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT**

Contact : 05 61 90 80 70 puis tapez 5

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Google Play  
App Store

Trier est un acte citoyen qui permet de valoriser nos déchets. La commune a pour objectif de réduire les déchets enfouis afin d'éviter des pénalités (sachez également que des contrôles peuvent être effectués directement dans les bacs communs). Engageons-nous ! Nous sommes tous des acteurs de cette démarche, et chaque geste compte pour limiter et réduire nos déchets. Ancrons durablement ces pratiques dans notre quotidien. Pensez à demander vos cartes d'accès à la mairie pour les encombrants et les déchets verts.

Concernant les encombrants, un planning de ramassage annuel sera publié sur le site internet de la mairie de Bax.

## La vie associative

Les associations de Bax souhaitent vous adresser leurs vœux pour cette nouvelle année et vous proposent un bref résumé de l'année écoulée.

## Comité des fêtes :

L'année 2024 a encore été une très belle année pour le Comité des fêtes de Bax ! Trois manifestations ont eu lieu l'année dernière, toutes couronnées de succès : la fête locale, du 17 au 19 mai 2024 ; l'Entrecôte-Frites, le 6 juillet 2024 ; et la Choucroute, le 12 octobre 2024.

Ces trois événements ont été particulièrement plébiscités en 2024. Les places se sont vendues très rapidement et, malheureusement, nous n'avons pas pu satisfaire tout le monde.



Cette réussite ne serait rien sans le travail acharné de l'ensemble des bénévoles qui œuvrent, année après année, à la réussite de ces manifestations. Les nouveaux bénévoles sont les bienvenus !



À noter dans votre agenda : la fête locale se déroulera le troisième week-end du mois de mai.

## Bax danse

L'association BAX Danse a encore, l'année dernière, vu le nombre de ses danseurs accroître. Comme depuis de nombreuses années, les amateurs de danse de salon se retrouvent à la salle des fêtes de Bax, tous les jeudis soirs de 20h à 21h30. Notre professeure, Julie, danseuse de compétition de l'École de danse « Laurent Françon » de Muret, nous dispense de cours de Rock, Cha cha cha, Valse, paso doble, tango, danses en ligne et autres.

Tous les niveaux (débutants et confirmés) se retrouvent sur la piste dans la joie et la bienveillance.

Alors, que vous soyez en couple ou seul(e), danseur(se) confirmé(e) ou débutant(e) et si ça vous tente, vous êtes les bienvenus(es) !

Rappel des cours : le jeudi (hors vacances scolaires) de 20h à 21h30. Tarif : 50€ les 10 cours de 1h30.

## Association Communale de Chasse Agréée – ACCA de BAX

En juin 2024 un nouveau conseil d'administration a été élu pour trois ans. En voici la composition :

Président : ROSELLO Jean-François  
Vice-Président : BERTONE Fabrice  
Trésorier : BERNADAC Gilbert  
Trésorière adjoint : PAREDES Angèle  
Secrétaire : AGUIRRE Alexandre  
Secrétaire adjoint : ROSELLO José

Monsieur Sébastien GUILBERT est notre nouveau garde particulier, exerçant certaines fonctions de police judiciaire et veillant à la prévention des infractions ainsi qu'à l'application de la loi et des règlements sur notre territoire.

Monsieur Gilbert BERNADAC, notre piégeur agréé, reste très actif tout au long de l'année pour réguler les animaux nuisibles désignés par arrêté préfectoral et intervient régulièrement auprès de certains administrés suite aux dégâts causés sur les volailles.

L'ACCA dispose d'un plan de chasse de 14 chevreuils par an (7 à l'approche et 7 en battue). Chaque année, un comptage nocturne de gibier est réalisé afin d'évaluer la population présente.

Le prélèvement du lièvre est limité à un par saison de chasse et par chasseur. Cette année, une soixantaine de faisans ont été introduits sur le territoire.

Le GIC a été mis à l'honneur dans un article de la Fédération des chasseurs de la Haute-Garonne.

**Cette année c'est le GIC Camedon qui remporte le trophée chasse durable !**



« Jean-Bernard PORTET, Président de la Fédération des Chasseurs de la Haute-Garonne, accompagné du Préfet de la Région Occitanie et du département de la Haute-Garonne Pierre-André DURAND, et du vice-président du Conseil départemental de la Haute-Garonne Bernard BAGNERIS, **a remis le trophée chasse durable 2024 à Jean-François ROSELLO, responsable du GIC Camedon** lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne.

Cette récompense met en valeur les efforts fournis par les membres du GIC Camedon pour la gestion du lapin de garenne, sur son territoire.

Le GIC Camedon créé en 2021 est situé sur la commune de Bax. La gestion de cette espèce s'effectue sur 300 ha, principalement composés de prairies naturelles et de cultures très favorables au lapin de garenne.

Son objectif est de créer une souche sauvage de lapins. Pour cela plusieurs actions relatives à l'aménagement du territoire ont été engagées avec notamment la réouverture de milieux et la création de trois garennes.

**Félicitations à ce jeune GIC à qui nous souhaitons une belle réussite !**

La FDC31 encourage et souhaite voir d'autres initiatives de cette ampleur se développer dans le département.

L'ensemble des acteurs remercie le Conseil Régional d'Occitanie pour cette initiative maintenue depuis 2016 qui met en valeur l'implication des chasseurs dans la gestion des espèces et de leurs habitats. »

À vos agendas ! Le repas proposé par les chasseurs de sangliers des communes de Bax, Canens, Latour et Mailholas se tiendra **le samedi 29 mars 2025, à la salle des fêtes de Bax.**

L'ACCA de Bax, vous adresse une belle année 2025 !

## Etat civil

### Les nouveaux arrivants en 2024

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles et à leurs enfants qui se sont installés dans notre commune :

- Monsieur TECK et Madame IZIK
- Monsieur et Madame PEQUEUR

La municipalité est ravie de vous accueillir au sein de notre communauté et espère que Bax répondra à toutes vos attentes.



*Très belle année 2025 !*